



Décision 2024/58 portant approbation de la modification n°1 du marché n°23DEPI01 relatif à la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la zone d'activité économique du Coustellet

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;*
- *Vu le Code de la Commande Publique ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021, accordant au Président délégation pour toute décision concernant les avenants à tout type de marché ou accord cadre d'un montant supérieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsqu'il s'agit d'avenant en moins-value, ou dépourvu d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 15 % du montant initial du marché ou de l'accord cadre lorsque les crédits sont prévus au budget;*
- *Vu le marché n° 23DEPI01 relatif à la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la zone d'activité économique du Coustellet, notifié le 20 mars 2023 à l'entreprise Infra Conseils Services, située à Nîmes (30) pour un montant de 31 190 € H.T. ;*

Considérant qu'il convient d'établir une modification au marché n° 23DEPI01 afin d'augmenter le montant du marché pour pouvoir honorer les factures des modifications de l'avant-projet suite à des problématiques hydrauliques rencontrées en phase d'étude et les factures des réunions supplémentaires et frais de reprographie pour le permis d'aménager.

Considérant que cette modification a une incidence financière, le nouveau montant maximum du marché est de 34 390 € HT, soit une augmentation de 10,25 % du montant initial du marché ;

Décide,

Article 1 :

La modification n°1 du marché, ci-annexée est conclue avec la société Infra Conseils Services dans les conditions décrites au présent rapport.

Article 2 :

Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu'à la fin du marché.



République française 2024/...
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire

Article 3 :

Madame la directrice générale des services de la communauté d'agglomération et Monsieur le Comptable assignataire de la collectivité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 :

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 04/10/2024

Le Président,

Gérard DAUDET





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Luberon Monts de Vaucluse

Adresse : 315 avenue Saint Baldou

84300 CAVAILLON

Téléphone : 04 90 78 82 30

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

INFRA CONSEILS SERVICES

1950, Avenue du Maréchal Juin - Immeuble « Le Polygone » Bâtiment A

30 900 NIMES

Tél : 04 66 67 14 67

Courriel : contact@infraconseilsservices.com

SIRET : 797 582 590 00015

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DU COUSTELLET – 84 MAUBEC

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 20/03/2023

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

▪ Taux de la TVA :	20%
▪ Montant HT :	26 190,00 €
▪ Permis d'aménager :	5 000,00 €
▪ Total Mission :	31 190,00 €
▪ Montant TTC :	37 428,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

**L'objet du présent avenant concerne des modifications de l'avant-projet suite à des problématiques hydrauliques rencontrées en phase étude,
Permis d'aménager : réunions supplémentaires, frais de reprographie**

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

■ Montant de l'avenant :

▪ Montant HT :	2 500,00 €
▪ Permis d'aménager :	700,00 €
▪ Total Avenant :	3 200,00 €
▪ TVA 20% :	640,00 €
▪ Montant TTC :	3 840,00 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 10.25 %

■ Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

▪ Taux de la TVA :	20%
▪ Montant HT :	28 690,00 €
▪ Permis d'aménager :	5 700,00 €
▪ Total Mission :	34 390,00 €
▪ Montant TTC :	41 268,00 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Marc Guibert Gérant	A Nîmes Le 30/09/2024	Infra Conseils Services (ICS) Le Polygone, Bâtiment A 1950, Av. du Maréchal Juin - 30 900 NIMES Tél. : 04 66 67 14 67 Fax : 09 71 70 56 82 Siret : 497 582 590 00015

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Cavailon, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.